

Vevey activera son plan canicule le 1^{er} juin prochain

Mesdames et Messieurs,

L'été approche et la période de veille sanitaire en cas de canicule débutera le vendredi 1^{er} juin prochain et se terminera le vendredi 31 août.

La Ville de Vevey, par le biais de la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI), a envoyé un courrier à l'ensemble des habitants de 75 ans et plus pour les informer de la procédure en vigueur si le plan canicule venait à être déclenché par le médecin cantonal.

Les personnes ayant déclaré ne pas avoir de visites régulières par un proche ou un intervenant social, seront alors contactées par la DASLI. La Protection civile Riviera assurera les éventuelles visites à domicile.

Nous rappelons qu'en cas de fortes chaleurs, les règles à observer sont les suivantes :

- se protéger de la chaleur en restant chez soi et en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes ;
- préserver la fraîcheur de la maison autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit ;
- s'hydrater suffisamment, en buvant très régulièrement, sans attendre d'avoir soif ;
- appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde en cas de malaise (0848 133 133) ou le 144 en cas de danger vital.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont une faiblesse générale, une température élevée, une bouche sèche, une confusion, des vertiges, une désorientation, des nausées et crampes musculaires.

Il faut agir rapidement : appeler un médecin sans tarder, faire boire la personne, la rafraîchir à l'aide de linges humides.